

et le gouvernement, tant qu'il possèdera la confiance de cette chambre, continuera la politique qu'il a cru devoir adopter.

M. TROW: Nous devons, je crois, féliciter le sénat d'avoir montré de l'esprit d'indépendance dans cette circonstance. On a souvent dit dans les journaux et cette chambre que le sénat, n'étant pas responsable envers le peuple, se laissait conduire par le gouvernement; mais il est maintenant évident qu'il n'en est pas ainsi. Je sais que des efforts ont été faits par le chef de la majorité du sénat en faveur de l'adoption du bill adopté par les communes et relatif à la ligne courte. J'ai entendu son discours, et il a certainement fait son possible; il a déclaré que le gouvernement était favorable à cette ligne courte, et qu'aucune influence n'avait été employée, ni sur lui-même, ni sur d'autres membres du sénat, pour faire échouer cette législation. Il a fait de vives instances auprès de ses collègues pour les engager à voter en faveur du bill. Nous devons être satisfaits de l'esprit d'indépendance montré par cette branche du parlement. Le pays, et les membres des communes qui ont remarqué jusqu'à présent dans le sénat un esprit quelque peu vacillant, sont satisfaits de voir que ce corps est entièrement indépendant de l'influence du gouvernement, et cet acte d'indépendance méritera à ses membres des souhaits de longue vie.

M. SHANLY: Je partage entièrement l'avis de mon honorable ami, le député de Perth-Sud (M. Trow.) Mes amis de la droite savent parfaitement que je n'étais pas en faveur de l'entreprise en question. Je crois avec mon honorable ami que le pays doit s'estimer très heureux que le sénat ait manifesté cet esprit d'indépendance. J'ajouterai simplement ces mots qui ont été déjà prononcés ailleurs: "grâce à Dieu, nous avons une chambre des lords."

M. TROW: A mon âge je crois connaître passablement la nature humaine, et je sais qu'il serait hors de propos de faire maintenant un long discours. Depuis que je suis entré dans la chambre, j'ai noté quelques faits qui méritent une mention spéciale; mais les observations que je ferai dépendront, pour ce qui regarde leur longueur, du temps qui s'écoulera avant que la chambre soit appelée par l'huissier de la verge noire. En regardant autour de moi, je remarque que les rangs de la gauche sont décimés. Les honorables membres de la chambre sont certainement satisfaits de ce que la session soit arrivée à sa fin, parce que tous désirent retourner dans leurs foyers.

Il est peut-être hors de propos de m'arrêter un instant sur le rôle des *whips*, dont on a déjà parlé. La présente session nous a offert cette particularité: on croyait généralement que nos travaux législatifs se termineraient à Pâques. Ayant été trompés dans cette attente, nous avons cru ensuite que la chambre serait prorogée un peu plus tard. C'est pourquoi les *whips* n'ont pas hésité à permettre aux députés de retourner dans leurs pénates, vu qu'ils croyaient que la prorogation arriverait une couple de jours après. Ces départs ont causé quelque embarras; mais je ne sais pas que la gauche ait eu à souffrir des pairages, parce que le vote de la chambre n'a donné au gouvernement qu'une majorité de 20, tandis que la présence de tous les députés eût assuré au gouvernement une majorité de 40. La gauche s'est donc trouvée dans une meilleure position.

Je dois adresser au gouvernement mes félicitations pour avoir, dès la première semaine de la session, déposé devant la chambre les divers rapports départementaux. La diligence avec laquelle la distribution de ces rapports a été faite a surpassé celle que j'ai remarquée, chaque année, depuis que j'occupe un siège en parlement. Je félicite aussi le ministre des finances d'avoir présenté ses estimations et prononcé son discours budgétaire assez tôt pour nous exempter d'attendre trois ou quatre semaines avant d'avoir devant nous des matériaux pour nous occuper pendant trois mois. Nous

avons fait un travail considérable, un grand nombre de bills privés et plusieurs bills publics ont été adoptés.

Mais je n'ai jamais eu beaucoup de confiance dans un grand nombre de lois. D'après moi, nous faisons trop de lois. Nous avons ici plusieurs membres de la profession légale. Chacun d'eux croit qu'il est de son devoir de proposer un bill, et ces bills privés sont très souvent adoptés, bien qu'il ne soient que très imparfaitement ébauchés. Souvent, lorsqu'ils sont arrivés à leur dernière phase, l'on propose encore des amendements d'une grande importance. Le dernier bill adopté, celui, concernant les conditions commerciales, a été tellement torturé et changé par le sénat que son auteur a dû avoir de la peine à reconnaître son œuvre quand elle est revenue devant la chambre. L'effet de cette pratique se voit dans nos cours de justice. Nos statuts sont faits de manière à ce qu'il soit presque impossible aux avocats de pouvoir les interpréter justement. Les juges de la cour suprême, même sur des points importants, ne s'accordent pas sur l'interprétation à donner. Nous devrions essayer de rédiger nos lois de manière à ce que leur signification soit facilement saisissable par les intelligences ordinaires, et éviter cette phraséologie tortueuse dont le sens est souvent impénétrable.

Je suis heureux de voir que l'honorable premier ministre jouisse d'une bonne santé. Je crois que toute la chambre a été heureuse de le voir constamment à son siège. Il a pris part avec assiduité aux travaux de la chambre, et il est étonnant qu'un homme de son âge puisse s'imposer un travail aussi dur, puisse surveiller non-seulement son propre bureau, mais aussi les autres départements.

Par la mort regrettée de ce bon citoyen, l'honorable M. Pope, qui était mon ami intime, et doué d'une intelligence plus qu'ordinaire, l'honorable premier ministre a perdu l'un de ses meilleurs appuis. Le regretté défunt avait une connaissance approfondie des affaires de son département; c'était un bon conseiller et le gouvernement avait en lui un grand auxiliaire. Un autre ministre, pour raison de santé, a été obligé d'être absent durant presque toute la session. Cette absence de deux ministres a dû accroître considérablement les préoccupations et le travail du premier ministre.

Certains de ses collègues dans le cabinet ont travaillé très-fortement. L'un d'eux, je l'ai toujours remarqué, depuis que je le connais, est toujours à l'ouvrage, dans son bureau ou ailleurs, et il possède une très-grande expérience. Je veux parler du ministre des travaux publics. Il est toujours prêt, sur les questions qui concernent son département, à donner une réponse d'homme d'affaires, et il me semble qu'un ministre doit se sentir à l'aise quand il est si bien en état de faire honneur à son département. Je ne vois pas pourquoi tout autre membre du cabinet ne pourrait se préparer aussi bien à répondre sur toutes les questions qui le concernent.

Le ministre de l'intérieur m'a surpris, bien qu'il ait l'un des meilleurs sous-ministres que l'on puisse trouver dans les départements. Ce sous-ministre ne doit pas sa position aux influences politiques; mais c'est son mérite personnel qui l'a élevé au poste qu'il occupe. Ce sous-ministre est doué d'une lucidité exceptionnelle; mais je crois que le ministre de l'intérieur sera en état, lors de la prochaine session, de remplir les devoirs de sa charge d'une manière plus satisfaisante qu'il ne l'a fait durant la présente session. Je sais que ses intentions ne sont pas mauvaises. Je connais ce ministre depuis plusieurs années, et je sais qu'il désire s'acquitter convenablement de ses devoirs; mais il ne possède pas cette somme de connaissances que doit posséder un ministre pour exposer devant la chambre tout ce qui concerne son département.

D'autres ministres ont été appelés par la gauche à rendre compte de leur conduite; mais ils ne doivent pas considérer comme trop sévère la critique dont ils ont été l'objet. Nous sommes ici pour cela, et ils ne doivent pas s'attendre à ce